



PV de Réunion du COMITE DIRECTEUR ULM PACA du
23/01/10

Base de POURRIERE

Présents: C PICCIOL, G DEBIAZI, S LAGRAVE, M BUDZYNSKI, B BILLET, P DE POLIGNAC, G TRIER, S BELLIER

Excusés : P.PRUDENT, G. BELOT ; tous deux ont donné un pouvoir

Ordre du jour :

1 Synthèse sur 9 mois d'exercice budgétaire recette / dépense

2 Demander à Sylvain BELLIER des explications

3 Donner l'autorisation au président d'entreprendre les démarches administratives pour les changements du site Internet et téléphonie (Forfait)

4 Prendre toute disposition pour restreindre les dépenses à venir

(Déplacement, restauration,etc)

5 Déterminer la date de l'AGE pour le changement du siège PLUM PACA et réduire le nombre des membres du comité directeur à 7 comme le demande la FEDE.

6 Nommer un ou une responsable de la commission communication PLUM PACA. Corinne LHUILLERY de Cuers

7 Questions diverses

10H ouverture de la séance

Rappel de l'ordre du jour

Présentation du registre : lecture du CR du 15/11/2009 pour approbation : **Approuvé à l'unanimité**

25/11 : réunion du bureau (en PJ) PV dans le registre : **Approuvé à l'unanimité**

1) Reprise des factures téléphoniques : la facture personnelle de S Bellier a été présentée pour remboursement car elle correspondrait aux consommations du fonctionnement du CR ; le trésorier relève la différence entre la consommation facturée (5 euros) et la somme demandée par l'intéressé (44 euros).

2) Site internet : les membres du bureau n'ont pas été informés que l'hébergement payant était assuré par la société personnelle de S Bellier. Il continue à héberger le site mais, le CR n'étant pas propriétaire, S Bellier souhaite l'utiliser à sa guise comme site communautaire. Il veut contrôler les écrits qui y figurent, craignant les propos diffamatoires. Il n'est pas d'accord pour que le CR utilise le portail mis en place. Ce problème sera redirigé vers Paris pour nous indiquer la marche à suivre.

De plus le président C Piccioli demande à Sylvain si l'adresse **présidentffplumpaca** fonctionne et si des messages sont arrivés après le 15 Novembre 2009 date depuis laquelle il n'est plus président.

Réponse : elle est fermée.(Voir plus loin dans les questions diverses)

Il utilise le logo de la fédé à titre personnel sur le site communautaire. Le président lui indique que le logo Fédéral est réglementé et qu'il ne peut pas l'utiliser à sa guise, de plus le CD ne comprends pas l'utilité d'un tel site qui semble être à des fins personnelles.

L'adresse **ffplumpaca.fr** amène au site personnel de S Bellier.

L'ensemble du CD désapprouve totalement cette façon de faire et lui demande de fermer le site et les adresses mail. IL REFUSE CATEGORIQUEMENT.

La convention concernant la demande de subvention du Conseil Régional n'a pas été renvoyée après la notification d'attribution ; le dossier a été refait au dernier moment par le Président. Les fonds devraient être versés sous peu. S Bellier n'avait pas vu la notification.

Synthèse des 9 mois d'exercice au niveau budget :

l'état actuel : faut il continuer à chercher les justificatifs correspondant au notes de frais ?
Le trésorier estime les frais sans justificatifs à 3000 euros : facture hébergement site web, téléphone de février et mars au nom de S Bellier, actions pour lesquelles les justificatifs sont présentés mais entreprises sans concertation, donc non justifiées aux yeux du CR. Par exemple, le Bureau Directeur a donné un accord de principe pour le forfait illimité, mais aucun ordre de prix ne lui a été proposé, et rien n'a été validé dans ce domaine.

3) Mises à jour :

Administratif ok

Forfait de téléphone à 44 euros

Diminuer le nombre de membres du CA : faire une AG pour modifier un article du statut et le siège social. Une adresse fixe (CROS) est souhaitable, et sera conservée quelle que soit celle du Président.

4) Compte tenu du budget des économies sont demandé par le président notamment le covoiturage et les remboursements de frais de restauration seront limités à 15€. **Approuvé à l'unanimité**

5) Date butoir pour AG : 25/03. Il y aurait des démissions spontanées, ce qui n'exclut pas forcément une AG électorale, mais cela permettrait plus de clarté dans les procédures.

AG ordinaire et extraordinaire **votee à l'unanimité**. Date : 30 jours au moins de délai pour convocations et appelle à candidatures : 07/03 à Vinon 10h00 précises (si salle libre) ou sur Aix

Préparation :

Liste clubs

Envoyer courriers aux clubs et structures affiliées. L'appel à candidature sera joint, ainsi que les pouvoirs.

Chaque candidat devra se présenter et proposer un engagement.

Le courrier sera doublé d'un mail.

Délai de dépôt de candidature à vérifier.

6) Nomination d'un responsable de la communication : Corinne LHUILLERY de Cuers.
Vote à l'unanimité.

7) Questions diverses

- Reprise d'un hébergement : environ 30 euros pour l'année (OVH). Dans le même format que le site fédéral. **Vote à l'unanimité.**
- Nouvelle adresse au CROS après contact avec Mr MARINE président du CROS il nous informe que la question a été posée sur le plan national et qu'ils ont été surpris : pour l'instant c'est le premier comité régional ULM qui demande cette démarche. Il n'est pas opposé, il a donné un accord de principe ; il a un conseil d'administration le 28 Janvier pour validation, le seul problème est que le nouveau bâtiment est en cours de construction sur le petit Arbois à coté de la gare TGV d'AIX et qu'il sera livré en Juin. Le président demande si pour 3 mois après l'AG on indique quand même l'adresse du siège du CROS à l'Arbois, après discussions le CD donne un avis favorable. **Vote à l'unanimité.**
- A l'étude : une brochure d'info pour la région.
- Raid paramoteur : Atlantique paramoteur organise une manifestation (rallye) qui consiste à traverser la France ; les rejoindre vers Aurillac en partant de St Raphaël, en passant par les bases existantes. 25 au 29 juillet. Accords plates formes à voir. Equipes autonomes, assistance au sol (tentes...).
- Forum sécurité : G Debiazi : correspondant sécurité, a récolté des supports qui lui permettront d'y travailler afin de sensibiliser les membres des clubs : un programme et un calendrier seront établis, comprenant des intervenants extérieurs (Cuers, Pourrières, Eyguières)
G Debiazi assurera la coordination. Validé par le CA, dates à déterminer et accord des présidents de clubs concernés.
- Activité 2010 rallye ou compétition
Rallye à reconduire
- B Billet organisera la compétition

- Montagne : mars , la Motte Charançon, P Prudent, pour la partie pratique du stage. 3 dates.
- Stage secourisme : C Piccioli en 2010
- Réunion des présidents de régions prévue 24 et 25/04 à Limoges (frais pris en charge par la fédé)
- AG fédé non électorale 20/21 mars à Paris le président sera présent (pris en charge par le comité, (il précise que seul le transport et la restauration sera pris par le comité, l'hébergement sera perso famille sur place).

Pause à 13h45

14H30 : reprise de la séance

- Dossier de demande de subvention remise au trésorier pour la partie comptabilité (conseil régional PACA 2010) du fait que l'ancien président ne la pas fait.
- Demandes de création de club ou base ULM en cours : Berre la Fare (Mr Vivien) va faire une section ULM ; contact avec Moretti (pendulaire) pour réhabiliter la base ULM des Crots, affilié à la fédération, secteur paramoteur en création ; une journée portes ouvertes sera organisée avec le soutien de la fédération ; à organiser. Il a également déposé un arrêté en préfecture pour la création d'une hydrobase.
- Courriers reçus : vœux du Conseil Régional, réforme des collectivités territoriales visant aux regroupements de structures qui se chevauchent (comment fonctionneront les subventions ?)
- Visite à la DGAC.
- Changement du numéro INSEE en cours, à finaliser après AG.
- Subvention région : il faut rendre des comptes de l'activité sportive.
- Les résultats nationaux sont récompensés par la région. P Bourgues, champion de France paramoteur chariot monoplace, n'a pas été signalé.
- Divers : achat du nouveau tampon, du registre.
- Statistiques : 54 clubs, 812 licenciés, 559 plus de 25 ans, 33 moins de 25 ans, 40 600 heures de vol.
- Actions pour les jeunes et les handicapés : en cours. A revoir lors d'une réunion ultérieure.
- Labellisation de Sisteron en cours.
- S Bellier s'investit à titre personnel auprès des jeunes, et souhaite savoir s'il peut le faire au nom de la fédération. Il refuse de donner ses contacts pour transférer le pouvoir ; il lui est demandé de cesser de négocier les formations BIA à titre personnel en utilisant la casquette de président du comité régional FFPLUM PACA.

Clôture de la séance à 15H15

Président
Christian Piccioli

Vice-président
Gilbert DEBIAZI

Secrétaire
Myriam BUDZINSKI

